

**RESUME DES DEBATS – SERVICE D’INFORMATION – 34E SESSION DE LA CONFERENCE  
GENERALE**

**EN-TETE**

<b>Date</b>	Jeudi 1er novembre	<b>Organe</b>	Commission CI
<b>Séance n°</b>	Sixième séance	<b>Heure</b>	De : 10h A : 12h30
<b>Président</b>	Frédéric RIEHL	<b>Pays</b>	Suisse

**RESUME DE DEBAT(S)**

<b>Progrès des débats</b>	Ouverture	<b>Débat n°</b>	Débat 6
<b>Point(s) examiné(s)</b>	Examen et adoption du rapport de la commission		
<b>Projet(s) de résolution examiné(s)</b>	Aucun		
<b>Résumé</b>	<p>La sixième séance de la Commission CI a été ouverte par le Président, M. Frédéric Riehl, qui a invité le Rapporteur, M. Laurence Zwimpfer, à soumettre le rapport oral aux délégués. Le rapport oral a été approuvé par acclamation. A l’invitation du Président, les représentants des Etats membres ci-après ont pris la parole : Soudan, Arabie saoudite, Etats-Unis d’Amérique, Tanzanie. Le Président a remercié le Rapporteur pour le rapport oral. Le Président a ensuite proposé une pause de 15 minutes pour permettre aux délégués de lire le projet de rapport de la Commission CI (34 C/83 Prov.) rédigé en vue de son examen. Les délégués ont été priés de formuler des commentaires et les représentants des pays suivants ont pris la parole : Barbade, Iran, Tanzanie, Ukraine, Arabie saoudite, Pologne, Australie. Le Président a clos l’examen du document 34 C/83 Prov. et a annoncé que la conclusion serait soumise lors du rapport oral à la Conférence générale dont un exemplaire sera mis à la disposition des délégués comme document INF. Le président a permis au Représentant de la Tanzanie et au Représentant du Directeur général, M. Khan, de prononcer un discours de remerciements au nom des délégués. La séance a été officiellement levée par le Président à 12h25.</p> <p>34 C/83 Prov.</p>		